

Été 2022
N°14

LE PERUSSIÉ

BULLETIN MUNICIPAL DE MALIJAI



www.malijai.fr



P.2 **Le Premier Repas des aînés**

P.5 **Réunions de quartier**

P.7 **Budget 2022**



SOMMAIRE

P. 2 Le Premier Repas des ainés

P. 3 L'Édito

P. 5 Réunions de quartier

P. 7 Budget 2022

NOTEZ-LE

FONTAINE



Pour une meilleure gestion de la ressource en eau potable, un bouton poussoir a été installé à la fontaine située « impasse des Bugadières » afin d'économiser l'eau. L'eau potable est mise à disposition de tous : les nombreux cyclistes qui s'arrêtent à Malijai, les touristes et, bien sûr, les Malijaiens.

DISPOSITIF VVV

Une convention de partenariat a été signée avec le dispositif VVV (Ville, Vie, Vacances) de l'université solidaire. Ce dispositif permet de positionner des jeunes de la commune (16 ans) pour se former aux métiers de l'animation en passant le BAFA citoyen avec une prise en charge totale des frais pédagogiques. Une première session aura lieu en décembre.

Rens. : alshchardonsbleus@malijai.fr ou directement www.luniversite-solidaire.com

Directrice de la publication

Sonia Fontaine

Groupe de travail

Marion Aillaud, Yasmina Kerboua, Liliane Chaland, Laure Sébastianelli, Mélanie Martinoli, Thierry Durand et Gilles Gonçalves, Sonia Bérard.

Maquette, conception et impression

Agence Oyopi, www.oyopi.com

Photographies

Patrick Mollet et Club Photo Malijai

EN BREF



CCAS LE PREMIER REPAS DES AINÉS

Après 2 ans de disette, le CCAS recrée ce lien social qui nous a tant manqué autour d'un repas convivial. La formule « Gâteaux des rois avec animation dansante » en janvier a laissé sa place à un repas en mai, une paëlla géante préparée sur place par MNB traiteur Marion Bizot, avec animation dansante à la cantine. Environ 100 personnes ont répondu présentes et ont apprécié ce millésime 2022. C'est la chanteuse Slam-Rose qui a animé cet après-midi récréatif et a fait danser les personnes au-delà de l'horaire prévu.



UNE MUTUELLE COMMUNALE SOLIDAIRE

Face à l'émergence de nouveaux besoins sociaux et à la difficulté que rencontrent les administrés pour accéder à une complémentaire santé individuelle classique et aux soins, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Malijai met en place une mutuelle intercommunale en association avec les communes de Peyruis, l'Escale, Volonne et Le Chaffaut. Malijai souhaite offrir une solution de santé collective, plus accessible pour un village toujours plus solidaire. Une convention avec la mutuelle de France a été signée le 20 mai 2022.

Depuis le 1er juin, la commune propose une mutuelle avec 3 garanties adaptées pour les retraités, chômeurs, jeunes sans emploi, intérimaires, fonctionnaires, artisans, commerçants, professions libérales et les familles.

LA PHRASE PHILOSOPHIQUE

« Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre. C'est maintenant le moment de comprendre davantage afin de craindre moins. »

Marie Curie

NAVETTE

Vu la faible affluence depuis deux ans, la navette pour le plan d'eau de Saint-Auban ne sera pas reconduite.

BARBECUE, LE RETOUR !

Un barbecue a été remis en place au city-stade à la disposition de tous les habitants. Merci d'en prendre soin.

RENCONTRE AVEC LE SÉNATEUR

Le sénateur Jean-Yves Roux est venu rencontrer les élus de la commune. Ils ont échangé principalement sur les projets comme l'espace intergénérationnel (en phase de demande de subventions) mais aussi sur les problèmes rencontrés comme l'étude sur les inondations de nos ravins à laquelle aucun bureau d'étude n'a répondu, l'école, le handicap et les déserts médicaux.



PLAN GUIDE

La société Média Plus Communication et la commune ont travaillé pour publier le plan guide officiel 2022 qui vous a été distribué dans votre boîte aux lettres. D'un côté, vous trouverez un plan récent de la commune avec ses nomenclatures, ses bâtiments et son patrimoine, et de l'autre, un plan 3D du centre ancien. Grand merci à tous les financeurs !



L'ÉDITO

Sonia Fontaine

Chères Malijaiennes,
Chers Malijaiens,
Chers ami(e)s

La crise sanitaire semble enfin laisser place à un été propice aux échanges et aux retrouvailles.

Le CCAS a organisé le repas des aînés à la cantine. C'est une centaine de personnes qui étaient au rendez-vous pour cette belle journée. Le comité des fêtes prépare une belle fête du village, les associations reprennent leurs activités. Vous trouverez les dates des manifestations dans ce bulletin.

Les élus viennent à votre rencontre ! Les premières réunions de quartier ont démarré et permettent de recueillir vos attentes, de répondre à vos questions et de vous informer des actions communales.

Le budget communal a été voté à l'unanimité en février. Un budget concerté fait d'arbitrages, pour rester au plus proche de vos préoccupations. La maîtrise budgétaire nous permet d'investir et de réaliser des actions de sécurisation, d'embellissement, de propreté, de maintien et d'amélioration des services... Des actions fruit d'un travail collectif qu'élus et personnels mènent sans relâche. Je les remercie tous pour leur implication au service des Malijaiens.

Notre regard se porte aussi sur la situation européenne et l'Ukraine envahie. La démocratie est une fois de plus menacée. Nous assurons les Ukrainiens de notre soutien ainsi qu'au peuple russe, pris en otage dans ce conflit. Au nom de tous les Malijaiens, le conseil municipal a voté le versement d'une aide financière solidaire. Nous formons le vœu d'une paix restaurée pour ce pays et tous ceux où la liberté est atteinte.

La cérémonie du 8-Mai nous rappelle que la paix, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, le progrès économique, social ou environnemental sont des combats du quotidien et qu'à aucun moment, nous ne devons baisser la garde.

Que cet été soit synonyme de liberté, de rencontres, de paix et que les jours qui s'annoncent nous apportent la sérénité. Nous nous retrouverons à la rentrée pour le forum des associations, le dimanche 4 septembre.

Prenez soin de vous et de vos proches
Bien chaleureusement



Cérémonie 2022 de commémoration du 8 mai-1945

Club Jeunes

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le Club Jeunes de Malijai connaît un franc succès. Nous avons interrogé des habitués, Sacha, Noa, Hugo, Aïssam, Mathys et Rémi, pour savoir ce qu'ils aiment et pourquoi ils viennent au Club Jeunes. Interview réalisée par Lilou et Wilson avec le soutien de Mélanie, animatrice préférée des ados !



Le Pérussier (Lilou et Wilson): Pourquoi venir au Club Jeunes ?

Sacha : Ça permet de se défouler, de passer du bon temps.

Aïssam : Ça évite de s'ennuyer ou de trop jouer à la console

Mathys: On crée de nouvelles amitiés.

Qu'est-ce que vous voudriez améliorer au Club Jeunes ?

Noa: Il faut encore plus de nourriture !

Sacha : Il faudrait plus d'activités manuelles.

Réponse collective: On doit absolument retourner au karting !

Qu'avez-vous pensé de ces dernières vacances ?

Tous : C'était trop bien !

Rémi: Le Bubble foot c'était inoubliable !

Hugo : J'ai adoré. Ce que j'ai préféré c'est l'escape game et les parties de SamsBros même si je rage H 24...

Noa et Aïssam: Dommage que le Parc Spirou ait été annulé, mais le Bubble foot c'était incroyable !

Nous vous rappelons que le Club Jeunes accueille les ados de 11 à 17 ans les mercredis et samedis de 14h à 18h30 en période scolaire, et du lundi au vendredi, de 14h à 18h30, pendant les vacances (Hors horaires spécifiques sorties, veillées...).

Nous espérons vous voir très nombreux cet été !

Fermeture

UNE CLASSE SAUVÉE SUR DEUX



Comme chaque année, au mois de février, arrive la nouvelle carte scolaire avec son lot de surprises. Après la tenue du Comité Technique de l'Education, la fermeture d'une classe en primaire et une autre en maternelle étaient programmées à Malijai. L'effectif était en effet en légère baisse avec 63 élèves en maternelle et 102 en élémentaire. À la suite de la mobilisation des parents, des parents d'élèves et des élus, que ce soit sur Malijai ou devant le rectorat, à Digne, une classe a pu être sauvée à l'école maternelle.

Handicap

DU FOOT POUR TOUS !



Les 4 et 18 mai derniers, Le Football club malijaien a organisé, sous l'impulsion de sa présidente Laurence Brunet et de Philippe Goguelin-Bouchet, 2 journées découvertes pour les personnes en situation de handicap. Elles leur ont permis de s'initier au football grâce à des ateliers techniques animés avec le soutien de la CDSA 04 et du district des Alpes. Une soixante d'enfants et d'adultes sont venus d'Oraison, Manosque, Château-Arnoux et Digne-les-Bains fouler la pelouse du stade Gombert pour leur plus grande joie. Le club de Malijai a également pour projet de créer une section « foot adapté ».

Sentiers de promenade et VTT

5 NOUVEAUX PARCOURS PAR MALIJAI

Au printemps, le service Tourisme et environnement de Provence Alpes Agglomération a travaillé sur la mise à jour des sentiers de promenade et VTT qui passent dans la commune. Les départs des parcours s'effectuent depuis le parking sous le Château. Une nouvelle signalétique a été adoptée, plus écoresponsable grâce à l'élimination des supports plastiques.

Le parcours bleu « **La Napoléonienne** » est un nouveau parcours qui permet d'offrir une mobilité douce de Malijai jusqu'aux villages de L'Escale, Volonne et Château-Arnoux, tant aux locaux qu'à une clientèle plus touristique. Le parcours N°2 rouge « **Le tour des clochers** », nouveau lui aussi, permet de découvrir le patrimoine du territoire du Val de Durance puisqu'il traverse les cœurs de village tels que Malijai, L'Escale, Château-Arnoux, Montfort, Peyruis et Les Mées. Une liaison office de tourisme/Les Mées aller-retour traverse également la commune. Une nouvelle carte contenant tous les circuits VTT doit être éditée.

LES 5 PARCOURS PASSANT PAR MALIJAI

- Parcours bleu : N°30 « **La Napoléonienne** », 21 km et 80m D+ - Aller/retour Malijai/Office de tourisme de Château-Arnoux.
- Parcours rouges : N°2 « **Le tour des clochers** », 45,5 km et 460 m D+, et N°3 « **Le Grogard** », 16 km et 280m D+
- Parcours noirs : N°10 « **La combe obscure** », 13 km et 390 m D+, N°11 « **Le haut Val** », électrique avec 18 km et 680m D+



Réunions de quartier

LE PESQUIER ET SAINT-BONNET OUVRENT LE BAL

Les 2 premières réunions de quartier, celle de la Gare/le Pesquier, du samedi 7 mai, et celle de St Bonnet/les Tilleuls, du samedi 21 mai, ont permis aux riverains de ces quartiers de rencontrer les élus venus au-devant d'eux. Des rencontres très intéressantes, des échanges courtois et constructifs sur les problèmes spécifiques à ces quartiers : stationnement gênant, vitesse des

LES PROCHAINES VISITES DE QUARTIER

18 juin : le stade/Clastre

17 septembre :
Petit Nice/ Les Convertis

15 octobre : le village

véhicules, projet de la voie ferrée, bruit, dépôts sauvages, canal d'arrosage... Tous ces tracasseries ont été pris en compte par les élus qui étudieront ce qui peut être entrepris pour les restreindre.



À Saint-Bonnet



Au Pesquier

COMPOSTEURS : LE GESTE À SUIVRE !

Allégez vos poubelles, faites un geste pour l'environnement et obtenez un fertilisant utile pour le jardin en compostant vos biodéchets ! Vous pouvez vous procurer des composteurs individuels à prix réduit, sur rendez-vous, auprès des pôles déchets de proximité à Digne-les-Bains, Seyne-les-Alpes, Peyruis et Bras d'Asse.

D'une contenance de 400 litres, ces composteurs en bois sont vendus à 30 euros, le reste du coût étant pris en charge par Provence Alpes Agglomération.

Plus d'informations sur :

www.provencealpesagallo.fr

VENTE DE COMPOSTEURS

PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION PROPOSE L'ACHAT D'UN KIT = COMPOSTEUR & BIOSEAU » À TARIF PRÉFÉRENTIEL.

LE KIT : 1 COMPOSTEUR de 400L + 1 BIOSEAU

+ 1 GUIDE D'UTILISATION



Logement

HABITAT INDIGNE : SIGNALEZ-LE SUR INTERNET !

Depuis le 3 janvier 2022, toute personne ayant connaissance d'une situation d'habitat indigne peut déposer son signalement directement sur la plateforme internet HISTOLOGE. Pour effectuer ce signalement, la personne doit utiliser cet outil entièrement gratuit. Il est également possible de déposer

sur le site des documents (photos, courriers, etc.) qui pourraient faciliter l'analyse et le traitement du signalement par l'administration.

Pour déposer un signalement, rendez-vous sur le lien ci-dessous et laissez-vous guider :

<https://guichetunique04.lhi.histologe.fr>

Déjections canines

GRAINES DE CIVISME



Quatre jeunes Malijais, Julia, Juliette, Samy et Mathieu, ont pris l'initiative de faire circuler une pétition afin que les propriétaires de chien ramassent les excréments de leurs animaux. Ils ont récolté 62 signatures et ont apporté leur pétition en mairie. Sonia Fontaine, maire de la commune, les a félicités pour leur initiative avant de les récompenser. Bravo les enfants, en espérant que les adultes suivront vos conseils !

Conteneurs d'ordures ménagères

LES INTRUS À NE JAMAIS DÉPOSER

La commune constate régulièrement et trop souvent la présence d'intrus dans les conteneurs des ordures ménagères de Malijai. Elle rappelle aux habitants qu'il est interdit d'y déposer de nombreux produits et leur demande en conséquence, de ne pas jeter dans les conteneurs les produits polluants comme les piles, batteries, peinture, huile de vidange et déchets verts. Ils doivent être déposés en déchetterie à Château-Arnoux ou Peyruis (l'accès y est gratuit pour les particuliers).

Pour les cartons, des chalets en bois sont installés en plusieurs endroits de la commune. Les dépôts sauvages, y compris devant les points de ramassage d'ordures ménagères sont formellement interdits.

TRAVAUX DE SÉCURISATION

L'entrée du village par l'allée des Marronniers a fait l'objet de travaux de sécurisation. Ces travaux ont consisté à poser des barrières en face du château (croisement

dangereux) et devant l'église, à créer 2 ralentisseurs et 4 places de parking. Le tout a été réalisé par l'entreprise Eiffage et a bénéficié de subventions départementales (amendes de police).



Place du château

CHANTIER ESPACE VERT



Chantier au stade

Une convention de partenariat entre la commune et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Carmejane a été signée. Elle a pour but de permettre à ses apprenants d'obtenir des chantiers réels sur les espaces verts. La commune prend en charge l'achat des matériaux nécessaires selon les chantiers. Le premier d'entre eux a été effectué aux abords du stade Gombert et sous le château.

NETTOYAGE DE LA VOIE FERRÉE

À la suite de la tempête de vent qui a entraîné la rupture d'une ligne téléphonique le long de la voie ferrée et après plusieurs relances de la commune, la SNCF a fini par procéder à des travaux de sécurisation. Ces travaux ont été réalisés par l'Association dignoise d'insertion (ADIT). Elle a élagué des platanes et coupé de petits arbres sauvages qui passaient entre les réseaux aériens.



Chantier derrière l'ex gare

Provence Alpes Agglomération

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

« Cultivons le goût d'ici » est la stratégie mise en place par Provence Alpes Agglomération pour favoriser l'alimentation locale et de qualité. En 2021, son plan d'action a été labellisé « Projet Alimentaire Territorial » par le ministère de l'Agriculture. Cette démarche a pour objectif de valoriser et stimuler l'émergence d'initiatives locales en faveur de la transition alimentaire. Afin d'encourager le développement économique, les services de l'agglomération sont attentifs à toute idée émergente allant dans le sens des productions et consommations locales ainsi que de la résilience alimentaire. Ils coordonnent également des actions plus structurantes, forts

des partenariats montés avec différentes structures parmi lesquelles la Chambre d'Agriculture, la coopérative agricole Duransia, le lycée agricole de Carmejane, l'association GESPER, etc. Acteurs économiques privés, équipes municipales, organismes publics représentent autant de partenaires potentiels avec lesquelles l'Agglomération peut développer des projets. Le lycée agricole de Carmejane, par exemple, collabore cette année avec Provence Alpes Agglomération sur la thématique de la restauration collective. Le chef cuisinier de Carmejane, Ghislain Cariou, et son équipe ont partagé leur expérience de cantine engagée dans l'alimentation locale et de qualité. Lors

de deux séminaires, Carmejane a pu offrir des outils concrets pour soutenir les gestionnaires de restauration collective du territoire (municipalités, établissements médico-sociaux, collèges, lycées...) dans leur volonté de s'améliorer pour répondre aux objectifs de la loi Egalim. Plus d'informations sur les Projets Alimentaires Territoriaux sur le site de la DRAAF de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Suivez les actualités du PAT sur Facebook (« Projet Alimentaire Territorial "Cultivons le goût d'ici" - PAA ») et LinkedIn (« Cultivons le goût d'ici" - PAT Provence Alpes Agglo »)

Budget 2022

DES INVESTISSEMENTS AU PLUS PRÈS DES BESOINS

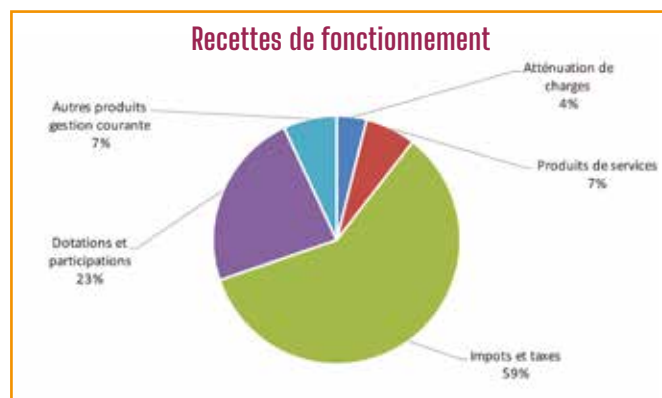
Malgré un contexte difficile, la municipalité n'a pas envisagé d'augmentation des impôts en 2022.

Sa maîtrise budgétaire va permettre à la commune d'investir à hauteur de 326 000 euros et de réaliser des actions de sécurisation, d'embellissement, de propreté, de maintien et d'amélioration des services publics.

Autant d'efforts qui auront pour but d'améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants de Malijai.

Recettes de fonctionnement 2 135 434 €

Impot et taxes taxe foncières, taxe habitation..	1051 444
Dotations de l'état, participation	412 500
Produits des services Clect agglo, Alsh, club jeunes	117 320
Revenus des immeubles	124 400
Atténuation de charges	69 500
Excédent de année 2021 qui sert à alimenter l'investissement	360 270

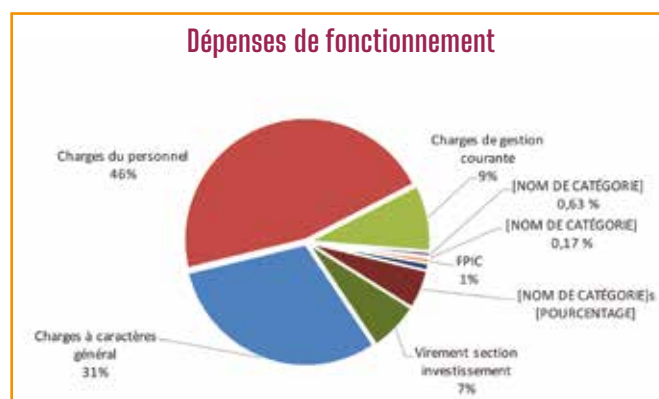


Recettes d'investissement 326 165 €

Subventions d'investissement FODac, amende de police, CAF, DETR, Région...	51 421
Produits des cessions	2 000
Cautions	3 500
Excédent de 2021	88 810
Excédent provenant du fonctionnement	142 434
Recettes diverses	38 000

Dépenses de fonctionnement 2 135 434 €

Charges à caractères général Electricité, eau, gaz, budget des écoles, entretien,	654 600
Charges du personnel salaires + charges qui couvrent les services : Alsh, club jeunes, police municipale, urbanisme, administratif, techniques	987 000
Charges de gestion courante cotisations SITE, SMAB, indemnités	188 800
Charges financières (intérêt d'emprunt)	13 500
Charges exceptionnelle FPIC	3 600
Opération d'ordre	15 000
Reconstitution budgétaire provision	20 000
Virement section investissement	110 500
	142434



Dépenses investissement 326 165 €

Frais d'études : Espace intergénérationnel, chemin de clastes, OLD, problématique des ravins risque d'inondation	42 500
Remboursement des emprunts	69 500
Travaux de sécurisation (vitesse, inondations) Allée des marronniers Chemin du petit nice/montée des oliviers Montée du pigeonier Chemin des tilleuls	89 300
Enfouissement SDE	
Panneaux signalitiques	4 200
Panneaux d'informations	7 800
Travaux batiments communaux foyer culturel, logement, chaudières	67 865
Matériel et véhicules services techniques	21 000
Matériel informatique des Écoles + Mobilier	15 000
Travaux cimetières + colombarium	9 000

AGENDA



Vide-grenier sur le boulodrome

- 18 juin ● Football « journée nationale des débutants »
- 18 juin ● Fête de la musique
- 19 juin ● Fête du pain et brocante
- 25 juin ● Fête de la pêche
- 26 juin ● Journée champêtre à Chènerilles
- 2 et 3 juillet . . . ● Fête du sport auto
- 10 juillet . . . ● Brocante
- Fin juillet . . . ● Fête du village
- 31 août ● Portes ouvertes du club de karaté (salle des sport)
- 4 septembre . . . ● Forum des associations
- 8 septembre . . . ● Don du sang (8h à 12h30)
- 11 septembre . . . ● Course de vélo, le contre la montre Malijai-Puimichel
- 15 septembre . . . ● Forum de l'emploi dans les locaux d'ECE
- 17 septembre . . . ● Réunion de quartier (les Convertis)
- 4 octobre ● Cérémonie des nouveaux arrivants
- 15 octobre ● Réunion de quartier (le village)
- 3 novembre ● Don du sang (14h30 à 19h)
- 11 novembre . . . ● 100 ans du monument aux morts
- 11 décembre . . . ● Marché de Noël



Passage à Malijai du tour cycliste des pompiers des Alpes de Haute-Provence au profit de l'œuvre des pupilles

INFOS UTILES

Appels d'urgence

(Pompiers + SAMU + Gendarmerie)
composez le **112**

Mairie

Place du château - 04350 MALIJAI

Tél. : 04 92 34 01 12

Adresse mail : accueil@malijai.fr

Site internet : www.malijai.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h. Permanence
avec les élus sur rendez-vous.

Numéro de permanence

le week-end : 06 08 89 13 80

Provence Alpes Agglo

4, rue Klein

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 05 05

Service de l'eau et de l'assainissement:

04 92 30 58 40

(24h/24h pour les urgences)

Collecte des encombrants

Tous les 1ers jeudis de chaque
mois, inscrivez-vous à la mairie

Déchetterie

Château-Arnoux : du lundi au
samedi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Tél. : 04 92 64 28 48

Peyruis : du lundi au samedi de

8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Tél. : 04 92 32 56 51

ADMR

Le jeudi de 8h30 à 12h

Tél. : 06 31 94 75 06

La Poste

Le matin :

mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

L'après-midi :

mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à
17h - Jeudi semaine impaire, 15h45

Bibliothèque

Ouverture le mardi et mercredi de
16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h